



# CS Conduite d'un élevage porcin

**PERIODE DE FORMATION**

Septembre à août

**DUREE**

1 an

## CONTENU DE LA FORMATION

### DOMAINE GENERAL

- ❖ L'apprenant conserve le bénéfice de ses acquis

#### Sont aussi inclus au sein de cette formation

- ❖ Techniques de recherche d'emploi
- ❖ Égalité professionnelle

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ❖ Assurer la responsabilité d'un élevage (gestion technique et économique)
- ❖ Réaliser l'ensemble des tâches d'élevage : sélection et reproduction du troupeau, travaux spécifiques au post sevrage et à l'engraissement, alimentation des animaux, soins en maternité, vaccinations
- ❖ Organiser les opérations de tri et de transfert des animaux en respectant les règles de sécurité et de bien-être des animaux

### OBJECTIFS METIER

Le responsable d'élevage porcin ou le porcher organise le fonctionnement de l'atelier porcin.

### DOMAINE PROFESSIONNEL

- ❖ UC1 : Assurer le pilotage technico économique d'un élevage porcin
- ❖ UC2 : Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage porcin

## PARTICULARITES DU CENTRE

2 réunions de maître d'apprentissage et au moins 1 visite en entreprise sont prévues tout au long de la formation



## EVALUATION DE LA FORMATION

Par Unité Capitalisable (UC)

Evaluation en situation professionnelle



## LIEU DE FORMATION

UFA La Ville Davy  
51 rue de la corderie  
22120 QUESSOY



## RENSEIGNEMENTS

Claude FILLATRE  
02 96 42 52 00  
quessoy.afc@cneap.fr



## ACCESSIBILITE



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.



## DATE DE MISE A JOUR

JUILLET 2022

Tél. 02 22 06 06 13  
cfa.ecb@enseignement-catholique.bzh  
9 Rue Franz Heller - 35700 Rennes  
[www.cfa-ecb.fr](http://www.cfa-ecb.fr)

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Mise en situation professionnelle en atelier /plateaux techniques
- ✓ Réalisation de travaux collaboratifs
- ✓ Echanges de pratiques
- ✓ Travaux dirigés
- ✓ Etudes de cas

## PREREQUIS ET RECRUTEMENT

### PREREQUIS

- ✓ Être âgé(e) de 16 à 30 ans pour un contrat d'apprentissage (15 ans si classe de 3ème validée)
- ✓ Être titulaire d'un BAC agricole
- ✓ Ou être titulaire d'un BTS agricole

### RECRUTEMENT

- ✓ Entretien individuel
- ✓ Test de positionnement

## DURÉE, CENTRE DE FORMATION & ENTREPRISE

420 heures en centre de formation et 1225 heures en entreprise, congés payés déduits

## PRISE EN CHARGE

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

### POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

Autre CS

BTSA ou licence pro selon le niveau d'entrée au départ de cette formation

### VALIDATION

Certificat de Spécialisation  
Conduite d'un Elevage Porcin

RNCP 34278